

REGLEMENT

Art 1 : Principes d'organisation :

Le Relais Patatoes de Gonneville est un relais par équipe de deux, un coureur à pied et un vététiste organisé par l'Association Sports et Loisirs de Gonneville la Mallet **le samedi 15 avril 2017**.

L'épreuve se déroule de la manière suivante :

- 6 km en VTT
- 6 km à pied
- 6 km en VTT
- 6 km en Run & Bike.

Art 2 : Horaires :

15h00 – 16h00 : accueil à la halle au blé de Gonneville

16h15 : briefing obligatoire

16h30 : départ de la course

19h00 : résultats avec remise des récompenses et apéritif.

Art 3 : Inscriptions :

Le Relais Patatoes de Gonneville est ouvert à tous, amateurs et confirmés de plus de 16 ans (autorisation parentale pour les mineurs). Pour les équipes « Entreprise », les co-équipiers doivent obligatoirement travailler dans la même société.

L'inscription est fixée à **20 euros par équipe**, donnant droit à la participation de l'épreuve, à la remise des récompenses et à l'apéritif. Le nombre d'inscriptions est limité à 120 équipes au maximum.

Date limite d'inscription : le samedi 15 avril 2017

12h

25€ le jour de l'épreuve.

Art 4 : Responsabilités :

L'organisation décline toute responsabilité en cas :

D'accident ou de défaillance suite à un mauvais état de santé du participant

D'accident provoqué ou subi consécutif au non-respect des consignes données par les organisateurs dans le

règlement et lors du briefing ou par le Service Médical présent sur le parcours.

De perte ou de vol d'objet ou de matériel.

Art 5 : Sécurité et parcours

Le port du casque adapté à la pratique du VTT, est obligatoire, y compris pendant le run & bike.

Le parcours, est tracé à 80% sur des chemins, ne présentant aucun danger lié à la circulation automobile.

Cette course se déroulera en autonomie, n'oubliez donc pas les boissons et aliments énergétiques.

Une couverture médicale sera assurée tout au long de la course.

Art 6 Assurances :

L'organisation est couverte par une assurance « responsabilité civile » et ne répondra ni des accidents physiologiques immédiats ou futurs, ni des dégâts ou blessures occasionnés par les participants, couverts alors par leur propre assurance « dommage et accidents ».

Art 7 : Infractions et sanctions

Seront mises hors course, les équipes coupables :

- De départ anticipé, de parcours non-respecté
- De non-respect de l'environnement et des cultures
- D'absence de port de casque VTT, jugulaire serrée
- De gêne volontaire, de coup sur un autre participant
- D'injures ou de comportement agressif envers un membre de l'organisation

Les décisions des organisateurs seront sans appel

Art 8 : annulation :

En cas de mauvais temps ou de terrain rendu impraticable suite à des intempéries, l'épreuve pourra être annulée ou reportée. Les équipes inscrites ne seront pas remboursées mais leur

inscription sera conservée pour participer à une nouvelle organisation.

Art 9 : droit à l'image

Chaque concurrent ou son représentant si celui-ci est mineur, autorise l'organisation à utiliser toutes les images sur lesquelles il pourrait être identifié dans le cadre des documents promotionnels et publicitaires.

Le certificat médical est obligatoire

Pour vous faciliter la tâche, vous serez aimables de joindre à votre inscription, un certificat médical d'aptitude à la pratique du vélo tout terrain datant de moins d'un an, ou une copie de votre licence cycliste. **Aucune équipe sans ce justificatif ne sera inscrite.**

**Rendez-vous
A la Halle au blé
De Gonneville la Mallet**



**15h00 – 16h00 : Accueil
16h15 : briefing obligatoire
16h30 : départ de la course
19h00 : remise des récompenses et
apéritif « cauchois »**

Gonneville la Mallet, un carrefour près de la mer, entre le Havre , Etretat, Goderville et Fécamp, offre d'innombrables possibilités de ballades, randonnées et visite. Amoureux de la nature, vous trouverez obligatoirement un intérêt à venir débiter ou terminer vos sorties pédestres, cyclistes, équestres, ... dans notre village.

Vous retrouverez les différents parcours proposés sur le site Internet de la commune Gonneville-la-mallet

Nous vous donnons rendez-vous également le dimanche 28 Mai 2017, toujours à Gonneville pour la 16^{ème} Gonnevillaise, une course à pied et une marche de 10 km à travers les rues et hameaux du village

MERCI aux Mairies des communes traversées pour leur accueil et leur aide.

MERCI également à tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour que ce type de manifestation puisse avoir lieu

Le Samedi 15 Avril
A 16h30
A Gonneville la Mallet

**1er Relais Patatoes
de Gonneville**

**Accros du VTT ou pas,
Venez mordre le guidon
Avec nous**



Une organisation de L'Association Sports et Loisirs
de Gonneville la Mallet
En partenariat avec la Mairie